

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2020

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 10
- votants 10

Date de convocation : 16/07/2020

Date d'affichage : 16/07/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt juillet deux mil vingt à 20 h 00.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle - RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Absente non excusée : Mme PERRIN Marie-Josèphe est arrivée à délibération n° 13-2020

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

OBJET : Désignation du correspondant défense

Le Maire expose qu'à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation d'un **correspondant défense**.

Depuis la mise en œuvre de la professionnalisation des armées, une série d'actions a été engagée par le gouvernement destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, au rang desquelles figure la désignation au sein de chaque conseil municipal d'un conseiller municipal en charge des questions de Défense.

Cet élu, dont la fonction est de servir de relais d'information entre le ministère de la Défense et la Commune, sera l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département et de la Région.

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, DESIGNE :

- **Monsieur COEUILLET Christophe, Conseiller Municipal**

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

